



MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ,  
*en charge de la prévention  
et de la protection sociale généralisée*

**Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC)**

**I – INFORMATION RELATIVE A L'ACHETEUR PUBLIC**

1° Catégorie : La Polynésie française

2° Nom et coordonnées de l'acheteur : Direction de la santé - Direction de la santé, 54 avenue du Commandant Destremau, BP 611 - 98713 Papeete, tél. : (+689) 40 46 61 00

3° Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché :  
Mme. Raihei ANSQUER, ministre de la santé, en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée et par délégation, le Directeur de la santé, Francis SPAAK.

**II - OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES**

1° Objet : Marché de maîtrise d'œuvre pour la finalisation des travaux de réhabilitation du bâtiment dit « Centre 15 ».

2° Catégorie : Marché de services

3° Type : Prestations intellectuelles de maîtrise d'œuvre

4° Lieux de réalisation ou de livraison des prestations : Centre-15 - Pirae

5° Durée : Le marché prend effet à compter de sa notification au maître d'œuvre et s'achève à la fin du délai de garantie de parfait achèvement.

6° Variantes autorisées : Non

7° Marché réservé : Non

La langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : FCFP.

**III - FORME DU MARCHÉ**

Le présent marché est un marché simple mono-attributaire à prix global et forfaitaire. Le prix est indiqué dans l'acte d'engagement du titulaire.

**IV - ALLOTISSEMENT**

La mission de maîtrise d'œuvre est par nature une mission globale concourant à un projet unique dont les composantes techniques de conception ne peuvent être dissociées. Elle n'est donc pas allotie.

**V- TYPE DE PROCEDURE**

La présente consultation est un marché public de maîtrise d'œuvre passé selon une procédure adaptée en application des articles LP 321-1 et LP 321-2 de la Loi du Pays n° 2017-14 du 13 juillet 2017 portant Code Polynésien des Marchés Publics (CPMP) et son arrêté d'application n°1455 CM du 24 août 2017.

## VI – CONDITIONS DE PARTICIPATION – PIÈCES À FOURNIR PAR LES CANDIDATS

Se conformer au règlement de consultation (RC).

## VII – NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS À PRÉSENTER UNE OFFRE

Sans objet.

## VIII – CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Les critères sont mentionnés dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

## IX – DELAIS DE REMISE DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES

Le Vendredi 17 juillet 2026 à 12 heures, heure de Papeete.

## IX – DELAIS DE VALIDITÉ DES OFFRES À COMPTER DE LA DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES

190 jours

## X – RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) : [patrimoine.dsp@administration.gov.pf](mailto:patrimoine.dsp@administration.gov.pf) et [marches-publics.dsp@administration.gov.pf](mailto:marches-publics.dsp@administration.gov.pf)

## XI – ADRESSES

Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré : [marches-publics.dsp@administration.gov.pf](mailto:marches-publics.dsp@administration.gov.pf)

## XII – CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES ET/OU DES CANDIDATURES

Contenu du dossier de réponse : Défini dans le règlement de la consultation (RC)

Adresse et modalités pour la remise des plis :

La remise des offres pourra se faire de deux façons :

- Dépôt des offres contre remise d'un récépissé à : DIRECTION DE LA SANTÉ, Bureau du budget, des finances et du patrimoine, Du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 14h30, 54 Rue du Commandant Destremau, Paofai, Immeuble Atitiafa (Musée de la Perle) 2ème étage.
- Envoi postal en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante : Direction de la santé, Bureau du budget, des finances et du patrimoine, 54 Rue du Commandant Destremau, BP 611 – 98713 PAPEETE – TAHITI – POLYNÉSIE FRANÇAISE

## XIII – DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26 Juillet 2026

Publication sur les supports suivants :

JOPF

Site de la Direction de la santé pour la Ministre et par délégation  
Le Directeur de la santé

Francis SPAAK

